

## Conseil municipal du 11 février 2021

Mmes et MM. Pierre GROSJEAN, Céline LACROIX, Isabelle DESIAUME, Catherine de CHALENDAR, Christian DUBOURG, Béatrice de KERPOISSON, Christophe FRERARD, Muriel SABATE, Sylviane PASDELOUP, Jean-Pierre VERTALIER, Claude GRIMOIN, Catherine SAULET, Frédéric ESBERT, Yvonne DUBOURG, Alain BAUDON, , Florence LAVOT-PETIT, William FOUCHER, Aurore BONTEMPS, Marcel LAGRANGE et Victor CORNEJO

Etaient absents : M. Mathieu MORISSE, Christophe ANDRAULT et Mme Christine DRICI

### Pouvoirs : (3)

Mme Christine DRICI à Mme Béatrice de KERPOISSON

M Christophe ANDRAULT à Mme Isabelle DESIAUME

M. Mathieu MORISSE à Mme Céline LACROIX

Secrétaire : Mme Yvonne Dubourg

Le compte rendu du 21 janvier est approuvé à l'unanimité

M. le Maire précise que tout ce qui concerne le budget du service des eaux et de la gendarmerie sera voté lors d'un prochain conseil municipal. (en attente d'informations complémentaires)

### **Compte de gestion du receveur municipal budget annexe assainissement**

M. le maire donne lecture du compte de gestion relatif au budget annexe assainissement. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **Compte administratif 2020 budget assainissement**

Mme Lacroix, 1<sup>ère</sup> adjointe donne lecture du compte administratif du budget assainissement qui se traduit par un excédent de 65 279,63 € en fonctionnement et une section d'investissement par un excédent de 223 416,88 €

Pour la section de fonctionnement le montant des dépenses est de 46 942,37 € et les recettes sont de 112 222,00 €

Pour la section d'investissement les dépenses sont de 70 869,25 € et les recettes sont de 294 286,13 €

En l'absence de M. le Maire, Mme la 1<sup>ère</sup> maire adjointe demande aux membres du conseil municipal de se prononcer et de passer au vote. Approuvé à l'unanimité

### **Affectation des résultats budget assainissement 2020**

M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement c/002 : 65 279,63 €

Résultat d'investissement reporté (c/001) excédent : 223 416,88 €

### **Vote du budget 2021 budget assainissement**

M. le maire présente le budget assainissement 2021 qui s'équilibre en investissement à 286 108,41 € et en fonctionnement à 121 731,14 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce budget

### **Compte de gestion du receveur municipal budget annexe local commercial**

M. le maire donne lecture du compte de gestion relatif au budget annexe local commercial. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte de gestion.

### **Compte administratif 2020 budget local commercial**

Mme Lacroix, 1<sup>ère</sup> adjointe donne lecture du compte administratif du budget local commercial qui se traduit par un excédent de fonctionnement de 7 861,56 € et une section d'investissement par un déficit de 6 649,62 €

Pour la section de fonctionnement le montant des dépenses est de 10 926,17 € et les recettes sont de 18 787,73 €

Pour la section d'investissement les dépenses sont de 25 839,86 € et les recettes sont de 19 190,24 €

En l'absence de M. le Maire, Mme la 1<sup>ère</sup> maire adjointe demande aux membres du conseil municipal de se prononcer. Approuvé à l'unanimité

### **Affectation des résultats budget local commercial 2020**

M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement c/002 :	7 861,56 €
Affectation en réserve :	6 649,62 €
Résultat reporté en fonctionnement	1 211,94 €
Résultat d'investissement reporté (c/001) déficit :	6 649,62 €

### **Vote du budget 2021 budget local commercial**

M. le maire présente le budget local commercial 2021 qui s'équilibre en investissement à 28 603,33 € et en fonctionnement à 16 811,94 €. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce budget

### **Plan de financement des travaux de la perception**

Dans le cadre du projet d'aménagement des locaux de la perception en vue d'accueillir de nouveaux agents à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, M. le maire soumet aux membres un devis de l'entreprise OCDR d'un montant TTC de 303 974,43 €

Il propose de demander les subventions suivantes :

DETR au taux de 40 % et DSIL au taux de 40 %, le solde sera financé sur les fonds propres.

Le conseil accepte à l'unanimité cette décision

### **Plan de financement des travaux des 3 logements au 13 rue du Chancelier**

M. le Maire propose d'aménager 3 logements au-dessus de la future boucherie. M. Aupic, architecte a déposé un devis de 331 500 € HT

M. le maire présente le plan de financement suivant :

DETR (40 %)	132 600 €
DSIL (40 %)	132 600 €
Fonds propres (20%)	66 300 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### **Intégration de M. Victor CORNEJO dans des commissions communales**

Suivant son souhait et au vu de son intégration au conseil municipal depuis le 21 janvier 2021, M.

Cornéjo intègre les commissions suivantes :

- \* Finances,
- \* Urbanisme,
- \* Centre bourg, économie, commerce, artisanat
- \* Santé

### **Mobilier de la mairie de Laverdines**

Le conseil municipal décide de vendre le mobilier de la mairie de Laverdines (table et chaises)

### **Remboursement des arrhes des locations de salles communales**

Au vu de l'épidémie de Covid-19, certaines personnes avaient réservé des salles communales et ont dû annuler en raisons des directives gouvernementales. Le conseil municipal accepte de rembourser les arrhes versées.

### **Remboursement des taxes et électricité à Mme Damette**

Mme Damette a donné sa maison de Saligny le Vif à la commune de Baugy depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 mais elle a continué à payer les taxes foncières et d'habitation en 2020 ainsi que les frais d'électricité.

Le conseil municipal accepte de lui rembourser les sommes indûment payées à savoir :

Taxe foncière :	292 €
Taxe d'habitation :	303 €
Électricité :	124,30 €

### **Autorisation d'engager des dépenses d'investissement sur le budget principal 2021**

M. le Maire pouvant engager, liquider ou mandater des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits en section d'investissement avant le vote du budget 2021 il demande aux membres l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement suivantes :

- \* Christelle AUROY architecte (église de Baugy) c/2031 pour 7 200 €.
  - \* AdVitam (informatisation du cimetière de Saligny le Vif) : c/2051 pour 2 820 €
  - \* Bureau Véritas (contrôle Dojo) c / 2135 pour 780 € (2x 390€)
  - \* Franck AUPIC (architecte Dojo) c/2135 pour 4 181,40 €
  - \* Lacroix signalisation (panneaux rue) c/2152 pour 3 242,30 €
  - \* Darty (téléphone galaxy) c/2183 pour 338,99 €
- Adopté à l'unanimité

### **Convention de mise à disposition de la garde champêtre**

M. le Maire propose de signer une convention avec la commune de Villequiers afin que la garde champêtre puis se rendre quelques heures à Villequiers en cas de besoin.

Les frais de rémunération de 22 € /heure et les frais kilométriques seront remboursés par Villequiers à la commune de Baugy

Adopté à l'unanimité.

### Divers :

\* Tour de France : les dates clés sont les suivantes

- 17 mars : J-100
- 19 mars : dictée des élèves de 6<sup>ème</sup> au collège
- 29 et 30 mai : fête du Tour de France dans toutes les villes de France où passera la course
- 25 mai à Baugy : course organisée par le Club des Cyclos de Baugy
- 23 juin : course organisée par l'UFOLEP
- 1 juillet : passage de 8 féminines

\* Téléphone d'astreinte

Il est mis en place et un planning sera défini parmi les adjoints

\* Fibre : 100 % du Cher sera desservi d'ici 2025, aucune participation ne sera demandée aux communes

\* Centre de vaccination temporaire : il sera en place les 20 et 21 février sur Baugy (à la salle des fêtes) et Avord

Les personnes de + 78 ans habitant sur le territoire de la CDC la Septaine seront vaccinées.

\* William Foucher signale que les enfants n'appliquent pas la même rigueur à la cantine et dans le bus en ce qui concerne le port du masque Covid